

# Applications de la micro-réassurance: Comblant les écarts entre offre et demande

## Briefing Note

La taille potentielle du marché mondial de la micro-réassurance représenterait d'après les estimations 6 à 12 milliards de dollars US en primes cédées. Un marché inexploité de cette ampleur mérite une attention particulière de la part de la communauté des réassureurs, compte tenu du mouvement à la baisse de la réassurance commerciale au plan international et des autres freins à la croissance du chiffre d'affaires.

En termes simples, la réassurance désigne l'assurance des compagnies d'assurance. Tous les périls qui peuvent être assurés peuvent être réassurés. Tous les périls n'exigent cependant pas le même degré de réassurance. Les gros portefeuilles stables composés de petits risques assurant des petites sommes relativement comparables, et/ou répartis sur une large zone géographique, sont généralement assortis d'un besoin de transfert de risque moins important qu'un petit portefeuille de gros risques fortement concentrés, par exemple. En micro-assurance, les accords de réassurance sont en général constitués d'un ou plusieurs des produits de réassurance représentés dans la Figure 1.

### FORMES DE RÉASSURANCE

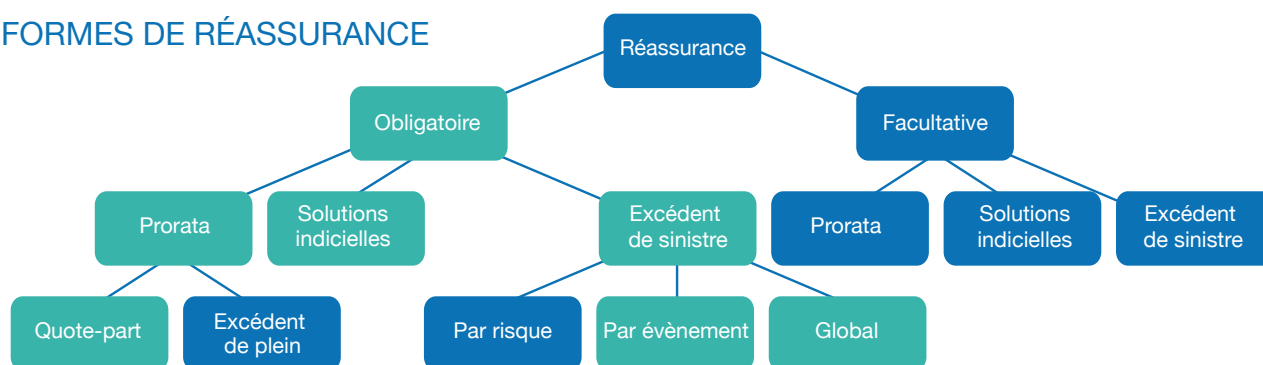


Figure 1. Principales formes de réassurance. Les encadrés verts signalent les formes les plus pertinentes pour la micro-assurance.

### RÉASSURANCE EN EXCÉDENT DE SINISTRE PAR ÉVÉNEMENT

La demande de réassurance la plus forte émane des petits programmes opérant dans des secteurs d'activité relativement complexes et soumis aux risques de catastrophes. Or l'offre est principalement adaptée aux gros programmes opérant dans des secteurs d'activité relativement simples. Le Groupe de réassurance latino-américain (LARG) hébergé par la Fédération Internationale des Coopératives et Mutuelles d'Assurance (ICMIF) s'efforce de combler cet écart. Le groupe LARG se compose de 16 coopératives d'assurance membres basées en Amérique latine. Toutes s'étaient heurtées à des difficultés pour accéder individuellement à des services de réassurance I.A.R.D., à cause de leur taille relativement réduite et du manque de sophistication perçu de leur activité. Avec l'aide de l'ICMIF et d'autres acteurs, les assureurs ont développé le consortium LARG qui a acheté des produits de réassurance, notamment des contrats de réassurance de biens en excédent de sinistres en cas de catastrophe. LARG est un excellent exemple de la façon dont les petits assureurs (formels, informels ou autres) peuvent utiliser efficacement la mutualisation des risques pour gagner en rentabilité en augmentant le volume d'exposition, la diversité géographique et la simplicité administrative d'un portefeuille.

## RÉASSURANCE EN EXCÉDENT DE SINISTRE GLOBAL

Les contrats en excédent de sinistre global annuel (ou en excédent de perte) sont des contrats de réassurance qui fournissent une protection annualisée aux assureurs (Figure 2). Ces contrats doivent être soigneusement conçus de façon à s'assurer de l'alignement des intérêts de tous les partenaires.

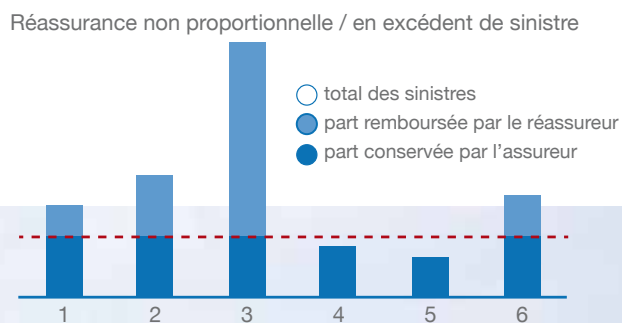


Figure 2. Réassurance en excédent de sinistre dans six scénarios différents. La couverture de réassurance ne se déclenche qu'à partir d'un certain niveau de sinistre.

Le partenaire d'assurance d'AKAM (Aga Khan Agency for Microfinance) s'inquiétant des risques de tarification inadaptée et de sinistres élevés associés à son dispositif de micro-assurance santé au Pakistan, AKAM a établi un partenariat avec un réassureur international pour se procurer une couverture en excédent de perte pour 90% des sinistres. L'assureur a conservé 10% du risque. Étant donné que la majorité des pertes étaient finalement couvertes par AKAM, les parties prenantes locales n'ont pas été influencées par le risque de perte de souscription et ont été incitées à accroître les ventes et à fournir des soins de santé généreux aux communautés plutôt qu'à contrôler strictement le coût des sinistres.

## SOLUTIONS INDICIELLES

Initialement, l'offre de micro-réassurance ciblait principalement l'assurance catastrophe indicelle. En 2011, l'Organisation contre les risques catastrophiques en micro-assurance (MiCRO) a fourni de l'assurance catastrophe à 58 000 emprunteurs de l'institution de microfinance Fonkoze. MiCRO offrait une couverture indicelle fondée sur des paramètres de pluviométrie, de vitesse du vent et d'activité sismique. L'organisation fournissait également une protection contre le risque de base: lorsque les indemnités calculées en fonction du niveau de l'indice n'étaient pas suffisantes pour couvrir les pertes réelles des emprunteurs, MiCRO couvrait 85% de la différence, dans la limite d'un million de dollars US par an. La perte réelle était estimée par le biais d'une évaluation des pertes des clients réalisée par Fonkoze. Au total, MiCRO a versé près de 9 millions de dollars US à Fonkoze au cours des deux premières années complètes de couverture, un montant bien supérieur à celui des primes correspondantes collectées. Fonkoze n'étant pas assurée pour la valeur totale du produit, elle a absorbé elle-même une part significative des pertes, qui ont mis en danger sa pérennité. Lors de son extension à d'autres pays, MiCRO devra adapter son modèle pour prendre en compte les enseignements sur sa viabilité et son évolutivité tirés en Haïti.

Sous l'égide de l'Organisation Internationale du Travail, le programme *Impact Insurance* aide le secteur de l'assurance, les gouvernements et leurs partenaires à exploiter pleinement le potentiel de développement social et économique de l'assurance. Anciennement Fonds pour l'innovation en micro-assurance, le programme a été lancée en 2008 grâce au généreux soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates et a par la suite bénéficié du financement de plusieurs autres bailleurs de fonds, notamment la Fondation Z Zurich, la Fondation Munich Re, l'IFC, l'USAID et AusAID. Plus d'informations à l'adresse : <http://www.ilo.org/impactinsurance>